

TABLEAU DE LA VALEUR AJOUTEE
ET DE LA CAPACITE DE PRODUCTION DES ENTREPRISES PRODUISANT DE L'ELECTRICITE
Articles 1519 D, 1519 E et 1519 F du CGI

A. Montant de la valeur ajoutée des unités de production d'électricité

Valeur ajoutée globale (2033-E-SD ou 2059-E-SD)	B7	
Ratio Montant des charges afférentes à l'activité de production d'électricité / Montant total des charges de l'entreprise	R1	
Puissance installée totale des seuls établissements décrits aux articles 1519 D, 1519 E et 1519 F / Puissance installée totale	R2	
Valeur ajoutée correspondant uniquement à celle créée par les unités de production d'électricité (B7 x R1 x R2)	C1	

B. Liste des établissements comprenant des installations de production d'électricité d'origine photovoltaïque, hydraulique ou Éolienne mentionnées aux articles 1519 D, 1519 E et 1519 F du CGI

CODE NIC	COMMUNE DE LOCALISATION (en toutes lettres)	Code département (1)	Code commune (2)	Multi (3)	Puissance installée en KW
C8	C9	D1	D3	D2	D4
				<input type="checkbox"/>	
				<input type="checkbox"/>	
				<input type="checkbox"/>	
				<input type="checkbox"/>	
				<input type="checkbox"/>	
				<input type="checkbox"/>	
				<input type="checkbox"/>	
				<input type="checkbox"/>	
				<input type="checkbox"/>	
				<input type="checkbox"/>	
				<input type="checkbox"/>	
				<input type="checkbox"/>	
				<input type="checkbox"/>	
				<input type="checkbox"/>	
				<input type="checkbox"/>	
				<input type="checkbox"/>	
				<input type="checkbox"/>	
				<input type="checkbox"/>	
				<input type="checkbox"/>	
				<input type="checkbox"/>	
				<input type="checkbox"/>	
				<input type="checkbox"/>	
				<input type="checkbox"/>	
				<input type="checkbox"/>	
				<input type="checkbox"/>	

(1) Les codes INSEE sont disponibles sur le site www.insee.fr.
 (2) Les codes INSEE sont disponibles sur le site www.insee.fr.
 (3) Si l'unité de production est située sur plusieurs communes, veuillez cocher la case correspondante et compléter les tableaux C et D selon le cas.

C. Répartition de la valeur ajoutée des établissements mentionnés au B situés sur plusieurs communes à l'exception des ouvrages hydroélectriques concédés ou d'une puissance supérieure à 500 KW mentionnés à l'article 1475 du CGI

Établissement 1	Libellé de l'établissement			Valeur Ajoutée	Somme des bases de CFE	
	CODE NIC	COMMUNE DE LOCALISATION (en toutes lettres)	Code commune (4)	Type d'installation (1 ou 2) (5)	Base de CFE (si 1 en D9) ou puissance installée (si 2 en D9)	Valeur ajoutée correspondante
D6		D7	D3	D9	E1	E2

Établissement 2	Libellé de l'établissement			Valeur Ajoutée	Somme des bases de CFE	
	CODE NIC	COMMUNE DE LOCALISATION (en toutes lettres)	Code commune (4)	Type d'installation (1 ou 2) (5)	Base de CFE (si 1 en D9) ou puissance installée (si 2 en D9)	Valeur ajoutée correspondante
D6		D7	D3	D9	E1	E2

(4) Les codes INSEE sont disponibles sur le site www.insee.fr.

(5) Production d'électricité nucléaire, thermique à flamme ou hydraulique : indiquer « 1 » ; Production d'électricité photovoltaïque : indiquer « 2 ».

D. Répartition de la valeur ajoutée des établissements mentionnés au B correspondant à des ouvrages hydroélectriques concédés ou d'une puissance supérieure à 500 KW mentionnés à l'article 1475 du CGI

Établissement 1				Libellé de l'établissement			Valeur Ajoutée					
CODE NIC				COMMUNE DE LOCALISATION (en toutes lettres)			Code commune (6)		Pourcentage de répartition		Valeur ajoutée correspondante	
E3				E4			E5		E6		E7	

Établissement 1				Libellé de l'établissement			Valeur Ajoutée					
CODE NIC				COMMUNE DE LOCALISATION (en toutes lettres)			Code commune (6)		Pourcentage de répartition		Valeur ajoutée correspondante	
E3				E4			E5		E6		E7	

(6) Les codes INSEE sont disponibles sur le site www.insee.fr.